

# Conditions de passage au degré secondaire I

## Informations complémentaires

### Objectif de la collecte

Observer les conditions de passage entre le degré primaire et le degré secondaire I selon les cantons.

### Niveau d'enseignement visé

La 8<sup>e</sup> année pour les cantons de l'Espace romand de la formation et la 10<sup>e</sup> année pour le canton du Tessin.

### Cantons concernés

Espace romand de la formation: cantons de Genève, Jura, Neuchâtel, Vaud et parties francophones des cantons de Berne, Fribourg et

Valais. Les informations sont également disponibles pour le canton du Tessin.

### Collecte des informations

Les informations sont extraites des documents cantonaux officiels par l'IRDp.

### Mise à jour

Cette présentation est disponible depuis l'année scolaire 2021-2022 (cf. [archives](#)). Les mises à jour des informations sont annuelles (en principe en octobre): les dernières informations disponibles concernent l'année scolaire 2023-2024 (année scolaire en cours).